

ENSEMBLE, FAISONS GERMER NOS IDÉES

Au cœur de la 2nde agglomération de France, notre commune bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel, d'un cadre de vie de grande qualité et d'une belle vitalité culturelle, sportive et sociale.

Venez vous exprimer et construisons ensemble notre territoire, pour faire une commune encore plus belle : protection des milieux naturels, accessibilité à tous, plus de solidarité entre générations, maîtrise des consommations d'énergie, limitation des déchets, des pollutions et des nuisances...

Venez prendre part au projet

Donnez-nous votre avis lors des Forums 21 et des ateliers !

Les fidésiens sont au cœur de la démarche de développement durable.

Comment agir en tant que citoyen ? En participant à l'élaboration de l'Agenda 21 lors de la concertation, qui dure jusqu'au second semestre 2011.

Ouverte à tous, la concertation a pour objectifs de recueillir les idées, attentes, expériences des participants afin de les porter à la connaissance des élus avant la décision finale.

Deux grands forums 21 sont organisés, prenant la forme de grandes rencontres citoyennes.

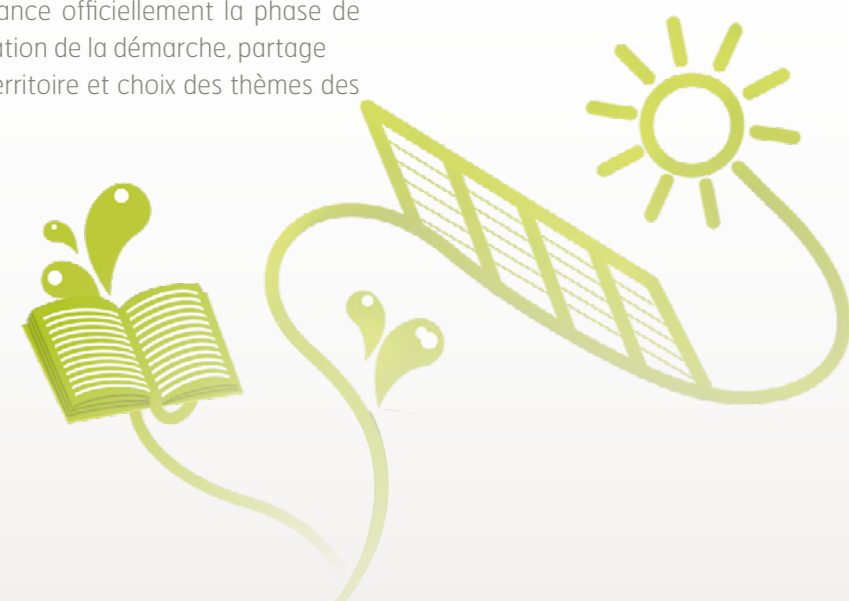
Le premier Forum 21 lance officiellement la phase de concertation : présentation de la démarche, partage de l'état des lieux du territoire et choix des thèmes des ateliers participatifs.



Le second Forum 21 clôture la concertation : restitution des grandes orientations retenues et d'échanges sur le projet de plan d'actions.

Entre les deux Forums 21, deux séries de 4 ateliers participatifs sont organisées pour approfondir des thèmes et aider à la hiérarchisation des enjeux fidésiens. En fonction des attentes exprimées, ils peuvent être relatifs à l'environnement, l'économie, le social, le cadre de vie etc.

Soyez nombreux à enrichir le plan d'actions concrètes de la commune.



À notre échelle,
il est possible de changer les choses
pour préserver demain.

**Et vous, vous faites quoi pour la planète...
et pour votre commune ?**

Pour suivre l'actualité de la démarche :

www.saintefoyleslyon.fr

Une adresse mail dédiée pour vous exprimer :

agenda21@saintefoyleslyon.fr

Contact Mairie:

Audrey Delahaye, chargée de mission Agenda 21

tél./ 04 72 32 59 58

FORUM 21 POUR UNE VILLE DURABLE

ENSEMBLE,
faisons germer
nos idées

RENCONTRES, DÉBATS,
TABLES RONDES...
VENEZ NOMBREUX !

21 OCTOBRE 2010
de 20h à 22h

L'ELIPSE, 25 RUE S^TE BARBE
SAINTE FOY-LÈS-LYON

+ D'INFORMATIONS AU
04 72 32 59 58

PLUS QU'UNE VILLE,
UNE PASSION !

www.saintefoyleslyon.fr

PRÉSERVONS L'AVENIR

Développement durable, deux mots très présents dans l'actualité, qui répondent à la fois à des enjeux planétaires et locaux.

Le développement durable, qu'est-ce que c'est ?

Le développement durable :

- > un développement respectueux de l'Homme et de l'environnement,
- > un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Une prise de conscience pour demain

Si chaque habitant du monde consommait comme un habitant du Grand Lyon, il faudrait 2,5 planètes pour répondre aux besoins de l'humanité! Les milieux naturels et les éco-systèmes (eau, air, biodiversité, énergies fossiles...) sont gravement impactés par nos modes de consommation et de production.

Les objectifs du développement durable sont :

- > **respecter l'environnement** : réduire l'impact du développement sur les milieux naturels, faire de l'environnement un élément fort de la qualité du cadre urbain de vie, lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, réduire les pollutions qui affectent la santé et le bien être,
- > **recourir à une économie responsable** : économiser l'énergie et utiliser des énergies renouvelables, encourager l'innovation stimulant la vitalité du territoire...
- > **renforcer la cohésion sociale et la solidarité** entre les territoires et les générations : permettre l'accès de tous aux besoins essentiels, promouvoir un projet partagé avec la population,

AGISSONS DURABLEMENT, À NOTRE NIVEAU LOCAL

Dès 1992 à Rio, les 173 états qui se sont engagés sur un plan mondial de développement durable, **ont reconnu les communes** et autres collectivités, comme des acteurs essentiels de sa réussite. De par leurs décisions, elles influent sur l'état de notre environnement et ont la capacité de mobiliser la population.

Les actions de la ville

La dynamique du développement durable existe déjà à Sainte Foy, où de nombreuses actions sont engagées :

- > la protection de la ceinture verte, et le traitement écologique des espaces verts (réduction voire suppression des pesticides, entretien des espaces verts différent selon les plantes et les arbres présents...);
- > l'insertion des critères environnementaux dans les équipements publics (performance énergétique des bâtiments, matériaux isolants...);
- > le programme de prévention des risques inondations (document sur les risques majeurs, aménagement du cours de l'Yzeron...);
- > partage équilibré des espaces (entreprises, habitat, espaces verts, équipements publics);
- > la qualité des repas dans nos restaurants scolaires (origine des produits, apports nutritionnels, produits issus de l'agriculture biologique...).

Aller plus loin

Aujourd'hui, la Ville veut consolider son engagement en mettant le développement durable au cœur de toutes les politiques municipales et de la vie fidésienne. Pour cela, elle s'**engage résolument dans l'écriture de son Agenda 21**. Cette action s'inscrit dans le cadre de la charte pour l'environnement élaborée par l'Association des Maires de France, et en synergie avec le programme de développement durable mis en place par le Grand Lyon.

LES AGENDAS LOCAUX EN FRANCE EN 2010

- 141** agendas locaux reconnus par l'État, dont 67 communes
- 18** agendas locaux reconnus par l'État en Rhône Alpes
- 100** actions dans l'Agenda 21 du territoire de la Communauté Urbaine Grand Lyon
- 60%** des français concernés par au moins un agenda 21 local

CONSTRUISONS NOTRE AGENDA 21

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

Agenda = ce qu'il faut faire / 21 = pour 21^e siècle
Un Agenda 21 est un plan d'actions concrètes sur plusieurs années.

A notre échelle, l'Agenda 21 fidésien a vocation à présenter un projet global de développement durable pour notre territoire. La commune s'engage à mettre en œuvre des actions concrètes à court, moyen et long terme.

Il se compose de 4 éléments :

- > un état des lieux présentant les points forts et faibles de la commune
- > des objectifs hiérarchisant les enjeux de développement durable
- > un plan d'actions mettant en œuvre ces objectifs
- > des indicateurs évaluant dans le temps la pertinence des actions

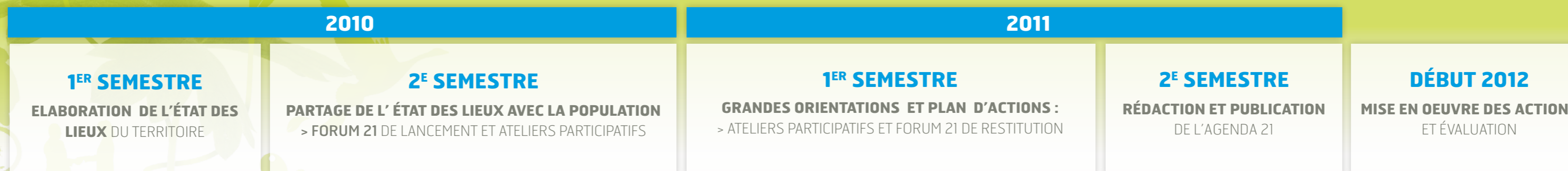
Comment ?



Tous concernés

La Ville, élus et services municipaux, a une responsabilité particulière sur l'environnement, par sa manière de gérer les services publics et le patrimoine naturel et bâti. Mais le développement harmonieux de notre territoire nous concerne tous. Il fait appel à la responsabilité de tous les citoyens, aussi bien dans leur sphère de vie

personnelle que collective. L'Agenda 21 se construit dans la concertation avec tous les acteurs du territoire : les entreprises, les commerces, les associations et les habitants de tous âges.



CONCERTATION > PARTICIPATION DES CITOYENS